commune de Sainte-Julie

# Bulletin Municipal

# 2023 – 2024

# Le conseil municipal

**Le Maire**
**Lionel CHAPPELLAZ**

**1er adjoint**
Julien BELLAND

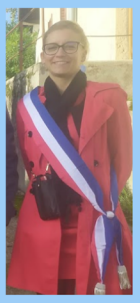

**2eme adjointe**
Alexandra COCHET

**3eme adjoint**
Yves VACLE

**4eme adjointe**
Nathalie STRIPPOLI

## et 10 conseillers

Xavier
ADAM

Viridiana
BOUCHARDON

Yves
BOUVARD

Manue
BRINGUIER

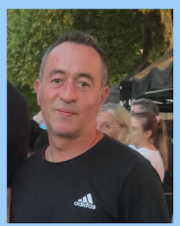

Lionel
CHARLIN

Isabelle
CAILLAUD

Stéphane
STRIPPOLI

Marie-Josée
BUATOIS

Nicolas
PERIER

Marielle
BIRGY-ROBIN

# Le mot du maire

L'année 2023 a été placée sous le signe de la sobriété économique, du fait des investissements que nous avons réalisés les années précédentes, mais aussi de la conjoncture économique du pays. Nous subissons tous de plein fouet l'inflation, les hausses de tarifs des énergies, des matières premières, des salaires de la fonction publique territoriale. Il était très difficile d'imaginer ou plutôt d'anticiper toutes ces hausses, cependant **la municipalité a su maitriser ces coûts** et malgré tout, continuer à faire avancer des projets utiles pour la collectivité. C'est ainsi que **Sainte-Julie progresse petit à petit en fonction de ses moyens**, sans tomber dans l'extravagance et **sans augmentation des impôts locaux**. En ce mois de décembre, les salles de la maison Julicyenne et de la salle des fêtes subiront une petite cure de jouvence. Nous allons en profiter pour remplacer les ¾ de l'éclairage des bâtiments communaux par de la led, et finirons le dernier quart en 2024.

Il ne faut pas oublier de **rester actif sur les opportunités** qui se présentent à nous, 2023 a été généreuse. Nous avons bien compris que posséder du foncier pour une commune est un bon moyen pour aider à son développement : c'est pourquoi nous avons acheté la maison et le terrain de Mr DULUYE rue du centre. En effet, les trottoirs de la rue du 11 novembre sont très loin de l'attendue en matière de sécurité, et sur ce tènement, **un passage piétonnier serait possible entre la rue du centre et la rue de la mairie**. En attendant d'avoir un véritable projet pour la maison, nous la louons à une famille de Julicyens pour une courte durée, ainsi nous éloignons le risque de squattage du bien, sans toutefois le bloquer sur une longue période.
Une autre opportunité s'est présentée à nous, la **création de la piste cyclable d'Ambérieu / Lagnieu / PIPA nord**. Depuis le rond-point de Saint Sorlin En Bugey, en passant par Posafol, elle longera la D62A en direction du PIPA, donc si nous transformons le chemin qui passe devant la station d'épuration vers cette départementale, en piste cyclable, **Sainte-Julie sera directement reliée à la via-Rhôna**. Ce chemin sera barré à la circulation des véhicules sauf accès aux propriétaires riverains, ce qui évitera qu'il ne devienne une déchèterie à ciel ouvert comme c'est actuellement le cas. Dans un souci de protection de l'environnement, cette portion de piste dans la forêt sera perméable. Ces travaux seront pris en charge par la CCPA. Le prochain défit sera d'amener cette piste cyclable au centre du village. Elle devra composer avec les piétons, les agriculteurs et leurs engins et enfin avec la circulation intramuros.

Avant de commencer mon propos **concernant le futur PLU** et afin de **tuer les légendes urbaines** qui racontent que ce sont les maires et leurs conseils municipaux qui transforment tel ou tel terrain en parcelle constructible, je vais vous préciser certaines choses : la loi nous oblige à respecter les prescriptions émises par le SCOT (Schéma de cohérence territorial). Chez nous il s'appelle le SCOT BUCOPA (BUgey COtière Plaine de l'Ain) et détermine les orientations en matière d'urbanisme pour les 4 communautés de communes (82 communes) qui le compose.
Le Schéma de cohérence territorial (SCoT) est un **document d'urbanisme et de planification**. Il définit, à l'échelle large d'un bassin de vie et pour le long terme (15 à 20 ans), les grandes **orientations d'aménagement et de développement d'un territoire**. Il fixe ainsi les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement, de déplacement des personnes et des marchandises.
En parallèle plusieurs lois sont venues s'ajouter à celles qui existaient auparavant :
**La loi ASAP du 13 octobre 2021** qui nous impose une analyse environnementale des PLU.
**La loi climat et résilience du 22 aout 2021**, qui vise à définir ce qu'est un espace naturel ou artificialisé, à **protéger les espaces agricoles, densifier les bourgs** avant de créer de nouvelles extensions... c'est le prémice de la loi ZAN (zéro artificialisation nette). La loi Climat et Résilience a fixé l'objectif de Zéro Artificialisation Nette en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de l'artificialisation de 50 % en 2030, par rapport à la période 2011-2021. La **loi ZAN du 13/07/2023** précise les modalités d'atteinte de l'objectif de zéro artificialisation nette en 2050.
Quelques repères : Sur le PLU de 2008, les extensions des zones constructibles représentaient 8,5 hectares, c'était les zones 1AU et 2AU. Les gens avaient jusqu'à 2018 pour les construire, elles n'ont pas été construites. Sur le futur PLU, au regard des dents creuses (zone constructibles non construites ou non artificialisées) dans le bourg, le SCOT va nous donner 1,5 hectares à construire uniquement en extension du Bourg. Nous n'avons pas le droit de créer des extensions sur les hameaux. En revanche, ce qui est constructible dans les hameaux devrait pouvoir le rester, jusqu'en 2032.
Après 2032, 50% des zones constructibles non construites vont disparaitre et en 2050 ce sera la totalité.
Le raisonnement de l'état est qu'un terrain constructible doit être construit, sinon c'est qu'il n'a pas besoin d'être construit. Attention aux héritages, nous allons payer des frais pour des terrains constructibles, s'ils passent non constructibles, nous aurons payé ces frais pour nourrir l'état et les notaires.
En conclusion, le SCOT nous impose des règles, les lois citées sont d'autres règles à intégrer, le conseil municipal compose avec tout ceci et c'est la préfète qui décidera si le projet de PLU est conforme.

En ce début d'année, je voulais remercier tous les habitants, qui de manière individuelle ou collective s'engagent pour faire bouger la commune. Vous êtes nombreux à répondre présents, ce qui démontre notre envie d'être ensemble et de partager.

Lionel CHAPPELLAZ

# SOMMAIRE


p. 2 L'équipe municipale

p. 3 Le mot du maire

p. 5 Travaux et urbanisme

p. 6 Grands travaux

p. 8 L'urbanisme

p. 11 Cohésion sociale et affaires scolaires

p. 12 Les associations de la commune

p. 13 L'école

*p.13 année scolaire 2022-2023*

*p.15 année scolaire 2023-2024*

p. 18 Le CALM

*p. 21 planning des activités du mercredi*

p. 22 Culture et sports

*p. 22 La bibliothèque*

*p. 24 CCAS*

p. 26 Informations et Communication

p. 28 Finances

p. 31 Environnement et Services techniques

p. 32 Pompiers

p. 34 Environnement

*Rappel des règles de tri et horaires des déchetteries*

p. 36 Etat civil

p. 37 Notes

# Travaux et urbanisme

Pilotes de la commission

Stephane STRIPPOLI

Nicolas PERIER

Julien BELLAND

Isabelle CAILLAUD

Yves VACLE

# GRANDS TRAVAUX

***“La valeur d'une civilisation se mesure à ce qu'elle sait non créer, mais entretenir.”***

Cette belle maxime d’Edouard HERRIOT, nous rappelle que pour pérenniser demain il est important de prendre soin d’aujourd’hui.
Ainsi, 2023 aura été l’année des travaux de rénovation et sécurisation.

**Les bâtiments communaux**
La salle des fêtes et le groupe scolaire ont reçu une nouvelle signalétique permettant de donner une visibilité sur les fonctions de ces bâtiments.

**La Salle des Fêtes**
Tout d’abord la Salle des fêtes aura subi un travail important de réparation et rénovation.
En effet, les murs ayant subit au fil des années la vie de ses différentes fonctions ( sports, évènements associatifs et autres locations...), il devenait indispensable de lui redonner ses lettres de noblesse.

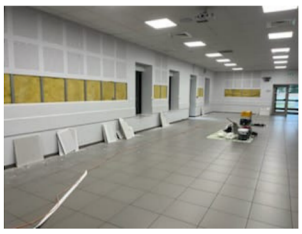

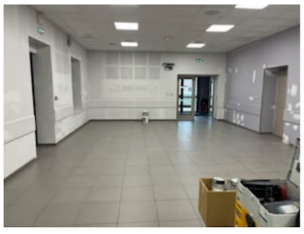

Les plaques perforées qui étaient cassées ont été déposées et remplacées par des plaques pleines afin de consolider cette partie des doublages périphériques.
La salle des fêtes ainsi que le hall ont été repeints dans un ton clair afin de gagner en luminosité.

**La Maison Julicyenne**
A son tour la maison julicyenne méritait un rafraîchissement important.
Dans un premier temps c’est la salle principale qui a été repeinte. Le jaune a laissé place à un ton blanc cassé toujours dans un souci de luminosité. Les portes de placard ont été reprises avec un ton d’écart pour marquer un léger contraste.

Dès janvier, c’est la partie sanitaire qui sera reprise avec notamment la réparation des portes endommagées.

**Le city stade**
Un investissement conséquent a été réalisé pour le city-stade avec la sécurisation des abords via un pare-ballons périphérique et un filet de ciel.
Il devenait urgent de retrouver une cohabitation saine entre les usagers du city-stade et les riverains.
Ainsi les ballons ne peuvent plus sortir sur la route ou dans les maisons alentours.
Par ailleurs, les utilisateurs des appareils de remise en forme peuvent pratiquer sans risque de recevoir un ballon.

**Et pour 2024 ?**
Afin de réduire les incivilités de stationnement sauvage dans le clos Marinette, la fermeture du city-stade par un portail est en cours d'étude. Ainsi, les pratiquants pourront pleinement utiliser le parking de la mairie. Un chemin d'accès sera réalisé le long du grillage de l'école pour rejoindre le cheminement en enrobé.

De plus, la réalisation d'un chemin piétonnier reliant la rue du centre à la rue de la mairie est également à l'étude.

Le sanitaire public, situé sur la place de la fontaine à coté du four du centre, devenu insalubre et servant à tout autre usage que le sanitaire, sera démolit.

Sur la sécurisation, un autre projet est à l'étude : déplacer le monument aux morts. En effet, étant situé dans la pente de l'église et obligeant la foule à se positionner dans le virage lors des commémorations, nous souhaitons proposer un accès plus plan et sécurisé.

Une réflexion est portée sur 2 lieux d'accueil :
- A la place du sanitaire public qui sera déconstruit
- Sur la place du lavoir

# URBANISME

## Révision générale du Plan Local d'Urbanisme : Début de la troisième phase

Lancée en juin 2020 afin de remplacer le PLU actuel datant de 2008, la révision générale du PLU a franchi une nouvelle étape avec le débat en Conseil Municipal du **PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables**) qui a eu lieu le 8 novembre.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit une stratégie d'urbanisme, d'aménagement et de développement de la commune pour la période 2022-2032. Le PADD est la clef de voûte du PLU. Dans le respect et les principes énoncés à l'article L.151-5 du Code de l'Urbanisme, il définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble de la commune.

Il s'agit d'un document simple et concis, donnant une information claire aux habitants sur le projet territorial. Le PADD n'est pas directement opposable aux permis de construire ou aux opérations d'aménagement, mais le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation, eux opposables, constituent la traduction des orientations qui y sont définies.

Le PADD arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les communications numériques, les loisirs et le développement économique et commercial retenues pour l'ensemble de la commune.
Il fixe également les objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
L'enjeu du PADD est de poser les bases du devenir de la commune pour la période 2022-2032 au travers de **3 grandes orientations :**

*Axe 1 : Adapter le territoire face au développement démographique de la commune*

Identifiée comme une « autre commune » au sein du SCoT BUCOPA (2016-2030), la commune de Sainte-Julie n'a pas vocation à s'affaiblir mais doit au contraire soutenir un niveau de croissance. Une croissance maîtrisée et plus limitée que les pôles, mais qui contribue à maintenir les services et gérer l'équilibre générationnel et social de la population. Pour répondre à cet enjeu de croissance démographique, la commune doit permettre la production de logements pour accueillir ces nouvelles populations et s'adapter à l'évolution de la composition des ménages qui modifie conséquemment les besoins.

Dans la perspective d'une croissance démographique, les équipements publics sont un enjeu majeur pour garantir le bon fonctionnement de la commune. Pour permettre l'accueil de nouveaux habitants, ces équipements doivent évoluer et s'adapter aux besoins futurs.

*Axe 2 : Garantir une croissance démographique dynamique du territoire par un développement durable*

Afin de soutenir la croissance de la commune, un besoin en foncier disponible demeure indispensable. Pour répondre aux objectifs du Scot BUCOPA qui souhaite minimiser la consommation des espaces agricoles, le développement urbain de la commune doit être réalisé en priorité au sein de son enveloppe et limiter les extensions. La croissance de Sainte-Julie devra soutenir un développement durable.

En limitant les extensions urbaines, la densification du tissu urbain mènera inévitablement à l'évolution du tissu urbain. Cependant, afin de garantir un cadre de vie rural de la commune qui tend de plus en plus vers un mode de vie urbain, la densification doit être contrôlée et la silhouette du village préservée. Les espaces naturels et les atouts architecturaux et historiques de Sainte-Julie doivent être protégés des évolutions à venir par la mise en place de mesures de protections fortes.

*Axe 3 : Développer une attractivité économique et touristique locale respectueuse du cadre de vie et des milieux naturels*

Le projet de territoire aura pour objectif de permettre le maintien du secteur économique de la commune en recherchant le développement de certains types d'activités. Des dispositions seront fixées pour rendre possible la poursuite d'activités existantes et faciliter leur évolution.

Dans les prochains mois, nous continuerons la démarche avec la troisième et dernière phase de cette révision générale, dont l'objectif sera de convertir les orientations du PADD en documents réglementaires : le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) :

- Le zonage délimite les zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières

- Le règlement fixe les règles générales d'urbanisation à respecter dans chaque zone

- Les OAP concernent des secteurs particuliers de la commune qui feront l'objet d'enjeux spécifiques.

Pour rappel, vous pouvez retrouver tous les documents relatifs à la révision générale du PLU et à son avancement sur le site internet de la commune.

# Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.
Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaitre et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.
Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.
Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Ain

ADIL de l'Ain
34 rue du Général Delestraint,
01 000 Bourg en Bresse
Tel : 04.74.21.82.77
Mail : adil@adil01.fr
Site internet : adil01.org

# Cohésion sociale

# et

# affaires scolaires


Pilotes de la commission:

Viridiana BOUCHARDON

Manue BRINGUIER

Alexandra COCHET

Lionel CHAPPELLAZ

# Les associations de la commune

GOSPEL 01

US PLAINE DE L'AIN
LOYETTES 2022 ST VULBAS

Vous retrouverez les prochaines manifestations des associations du village dans le calendrier en page centrale. Et un Sainte-Julie en bref “spécial associations” vous sera bientôt distribué, vous y retrouverez les événements passés et à venir.

Association
MOVE AND DANCE
SAINTE-JULIE

AMAP'TITE CONTREE

ASPLA

SOU DES ECOLES
SAINTE JULIE

ESJBF
Ecole Sainte Julie Boxe Française

ASEGF

Et les autres ...

# L'école

## Année scolaire 2022-2023

### *Les sorties et projets*

L'année scolaire 2022-2023 s'est déroulée sans encombre. Toutes les sorties et animations prévues ont pu être effectuées grâce au financement du Sou des Ecoles et à la participation de la mairie:

- la classe de petite et moyenne section de Mme PICHET s'est rendue 2 fois au cinéma avec à chaque fois des animations
- les classes de grande section, CP, CE1 de Mmes POULARD et JURION sont également allées au cinéma et au musée de Châtillon sur Chalaronne

- les classes de CE2, CM1 et CM2 de Mme POTIER et Mr MUSNIER ont participé à une visite contée dans les rues de Lyon

Ils ont également voté pour le choix du nom du groupe scolaire (les parents d'élèves, les élèves et le conseil municipal avaient été consultées pour établir une liste, et les enfants ont ensuite choisi): **L'école de la plaine**

- tous les enfants de l'école ont participé à la journée "Non au harcèlement", différents projets ont été réalisés dont la participation à un concours de la classe de Mme JURION dans la catégorie vidéo. La classe a remporté le 1er prix du département de l'Ain

-

la classe de Mr MUSNIER a participé à la finale du Rallye Maths à Bourg en Bresse et est montée sur la 3e marche du podium

### *Le projet d'école*

C'est quoi le projet d'école ?
Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités péri-scolaires qui y concourent.

Un nouveau projet d'école sera mis en place à la prochaine rentrée et restera en vigueur pour 5 ans. Il est articulé autour de 4 axes:

*Axe 1 : améliorer les réussites et réduire les inégalités*
Priorité 1 : les élèves entrent dans une démarche de résolution de problèmes
Priorité 2 : produire une copie de qualité, lisible avec une vigilance apportée à la tenue du crayon

*Axe 2 : développer les parcours éducatifs et de l'élève*
Priorité 1 : acquérir une culture commune en danse, musique, arts visuels. Devenir acteur dans la démarche artistique
Priorité 2 : parcours santé EPS apprendre à se connaître pour adapter ses actions aux situations rencontrées

*Axe 3 : prendre en compte le climat scolaire et le bien-être à l'école*
Priorité 1 : prévenir les situations anxiogènes et conflictuelles
Priorité 2 : créer des espaces favorables au bien être de chacun

*Axe 4 : développer les relations avec les partenaires et les familles*
Priorité : favoriser la participation des parents à la vie de l'école

Cette année fut également la dernière au poste de directrice de Mme PICHET qui prend la place d'adjointe et cède la direction à Mr HERNANDEZ:

*"Après 21 années de direction, je quitte mon poste de directrice pour un poste d'adjoint à l'école de Ste Julie. J'ai fait ce choix pour des raisons personnelles et professionnelles.*
*J'ai commencé la direction en septembre 2002 avec une classe à 4 niveaux. L'école ne comptait que 3 classes. Les années ont passé et l'école a bien grandi.*
*Je tiens à remercier toutes les équipes municipales, toutes les équipes de circonscription, tous les représentants de parents et parents, toutes les équipes du sou des écoles et tous les enseignants avec qui j'ai travaillé en tant que directrice.*
*Je suis ravie de pouvoir continuer à enseigner à Ste Julie à la rentrée 2023.*
*Je souhaite la bienvenue à Mr Camille Hernandez*

*Cordialement,*
*—*
*Maud Pichet"*

« Je suis Mr Camille HERNANDEZ, le nouveau directeur de l'école de la Plaine à Sainte-Julie. J'arrive de l'école de Beauregard (vers Villefranche sur Saône) où j'ai occupé la fonction de directeur durant 4 années. Je suis enchanté de découvrir une nouvelle école, de nouveaux élèves, de nouvelles collègues et de nouveaux partenaires. Le début d'année est très riche en découvertes du fonctionnement actuel. Cette première année va me permettre de prendre mes marques au sein de l'école et de découvrir l'ensemble des acteurs qui gravitent autour. Merci à tous pour votre accueil dans la commune. »
Camille HERNANDEZ.

# Année scolaire 2023-2024

Cette année a commencé sur les chapeaux de roue pour le nouveau directeur Mr HERNANDEZ qui a beaucoup de choses à découvrir!
Intégrer un nouveau fonctionnement, faire la connaissance de tous les partenaires de l'école (mairie, CALM, parents,...), s'adapter à un nouveau bâtiment et de nouveaux élèves, répondre aux diverses sollicitations, ... mais tout le monde est là pour l'aider à prendre ses marques.

D'autres changements ont eu lieu au niveau de l'organisaion de l'école: Lydie BUTZER reste encore sur la mairie et est remplacée par Alyson BOURCIER au poste d'ATSEM pour la classe de moyenne et grande section de Mme POULARD.

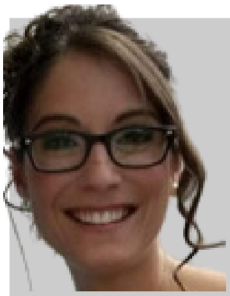

Je m'appelle Alyson,
je suis maman de 2 enfants.

Titulaire d'un CAP petite enfance et du BAFA, j'ai travaillé 13 ans en école maternelle (ATSEM) et 14 ans en centre de loisirs (animation et direction).

En septembre 2023, j'ai fait ma rentrée en MS-GS dans la classe de Mme POULARD. Je suis actuellement en remplacement jusqu'aux vacances de février et espère vraiment pouvoir poursuivre dans cette école.

Entre temps scolaires et périscolaires, mes missions sont diverses et variées. Mon objectif premier est d'accompagner les enfants en tout temps et de la meilleure façon qu'il soit.

C'est pourquoi je remercie toute l'équipe municipale, celle du CALM et l'équipe éducative pour leur accueil, leurs conseils et nos nombreux échanges.

Comme chaque année, les enseignants sont plein de projets pour nos enfants.
Voici ce qui est prévu:

***Classe de PS MS (Enseignante Mme PICHET) :***

Différents projets tout au long de l'année :
-Les émotions : réalisation d'une roue des émotions par les moyens; une sortie cinéma.
-Journée non au harcèlement, semaine des mathématiques en maternelle.
-Les animaux : exploitation d'albums ; découvrir le monde du vivant : identifier, nommer, regrouper des animaux en fonction de leurs caractéristiques, de leurs modes de déplacement, ... ; enrichir et développer leurs aptitudes sensorielles (les 5 sens) ; sortie à la journée à Touroparc.
-D'autres projets : arts visuels, expression corporelle...

***Classe de MS-GS (Enseignante Mme POULARD) :***

Le fil directeur de l'année tourne autour de la thématique des timbres, les élèves vont faire un tour du monde en 80 timbres. Les enfants vont observer, trier, classer de nombreux timbres et découvrir de nombreux pays. De la France, avec notre timbre à l'effigie de Marianne, jusqu'aubout du monde.

De ce fil va découler une étude de la faune de certains pays lointains que les enfants vont découvrir sur des timbres, les élèves vont trier les animaux en fonction de leur milieu de vie ce qui nous emmènera au zoo de Touroparc à Romanèche-Thorins pour observer en réalité et exercer quatre de nos cinq sens : la vue pour voir leur différentes peaux (poils, écailles, plumes), le toucher (mise en contact avec les animaux), l'ouïe (reconnaitre des cris d'animaux) et l'odorat (odeur des fruits et des légumes que mangent certains animaux).
Nous irons aussi au cinéma, le film nous servira de support à notre réflexion sur les émotions et à notre questionnement : est-ce que les animaux ressentent aussi les émotions ?

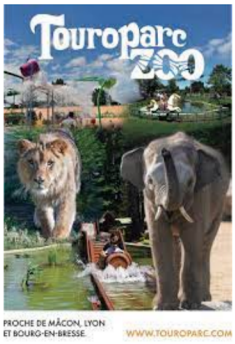

***Classe de CP-CE1 (Enseignante Mme JURION) :***

La classe des CP-CE1 travaillera cette année sur 2 axes majeurs.
Le premier concerne l'évolution des modes de vie à travers le temps historique. Les élèves s'intéresseront à la vie au Moyen-Âge et à un grand roi : Charlemagne. Ils verront également quelques caractéristiques de la Renaissance avec un grand artiste et scientifique : Léonard de Vinci. Une projection du film d'animation « Léo » (au cinéma de Meximieux), finalisera ce travail.

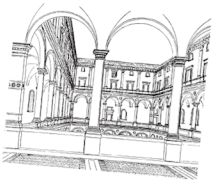

Le second projet s'appuiera sur le domaine du vivant : développements et cycles de vie des végétaux et des animaux.
D'abord, ils travailleront sur la faune sauvage régionale : le loup et le lynx. Un membre de l'association APACEFS viendra leur expliquer les habitudes de vie de ces animaux afin qu'ils comprennent l'importance de les préserver. Plus tard dans l'année, ils aborderont la vie des plantes, leurs besoins. Ce travail sera mené en partenariat avec la FNE qui interviendra également à l'école.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT Ain

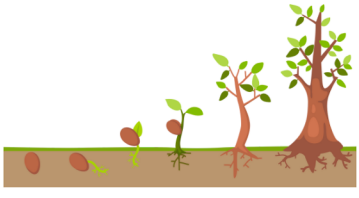

***Classe de CE1-CE2 (Enseignante Mr HERNANDEZ – Mme CAUDIE) :***

- Actions reconduites chaque année : cycle piscine à St Vulbas (pour les CE2 uniquement) et rallye maths.

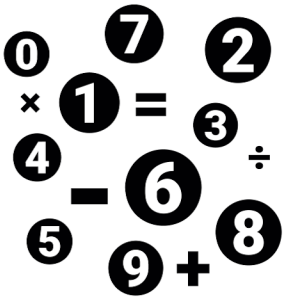

***Classe de CM1-CM2 (Enseignante Mme POTIER) :***

-Les élèves le CM1 CM2 sont engagés dans le concours des « petits champions de la lecture ». L'objectif est de lire à voix haute un texte de trois minutes devant un public. A l'issue des entrainements, un ambassadeur sera élu et il représentera la classe au niveau départemental en février dans un exercice de lecture à voix haute. Ce défi motive considérablement les élèves qui progressent dans l'expression et la fluence. Ils ont prévu de solliciter les anciens du « club des Mésanges » pour une mise en situation (avec l'aide de la bibliothèque municipale).

les petits champions de la lecture

-Actions reconduites chaque année : cycle piscine à St Vulbas, permis vélo, permis internet, rallye maths.

***Projets en commun CE1 – CE2 et CM1 – CM2***

- Les élèves de CE1 – CE2 et de CM1-CM2 vont assister à une représentation théâtrale du « Petit Prince »
proposée par la troupe du Vélo volé, à Meximieux, sortie culturelle en accord avec le projet d'école et financée par la COOP Scolaire.

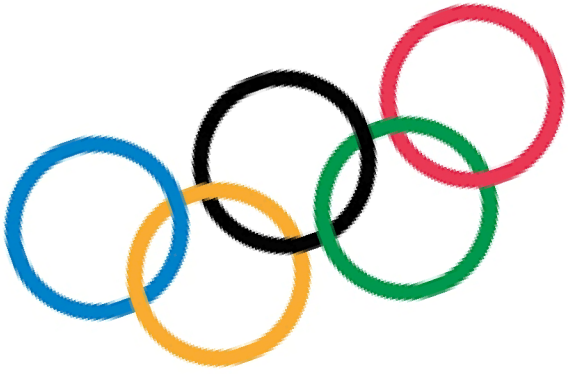

-En cette année de JO notre sortie scolaire sera sportive.... les classes de CM1-CM2 et de CE1-CE2 seront réunies au parc de Miribel Jonage pour s'affronter au cours d'un RAID (cinq activités différentes : activité nautique, orientation, tyrolienne, initiation au tir à l'arc et au golf). La coopération et l'entraide seront mises en avant (sortie financée par le Sou des écoles et la vente de nos réalisation lors du marché de Noël).

# L'équipe du CALM

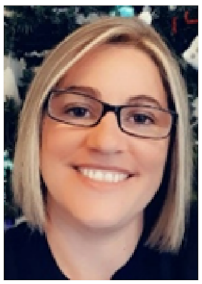

Directrice du CALM
CHANAL JESSICA
*BPJEPS LTP / BAFD / BAFA*

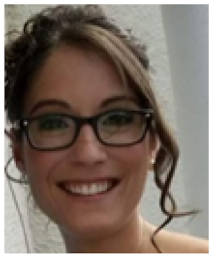

Animatrice / ATSEM
BOURCIER ALYSON
*BAFA / CAP petite enfance*

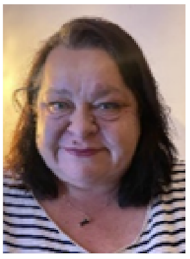

Animatrice
MAZAUD Sophie
*non diplômée*

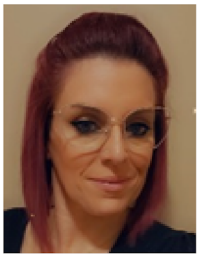

Animatrice
SANTAMBIEN AUDREY
*BAFA / CAP petite enfance*

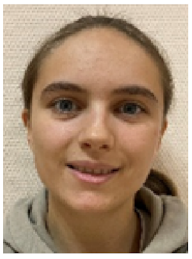

Animatrice / ASTSEM
BRINGUIER MARGAUX
*CAP petite enfance*

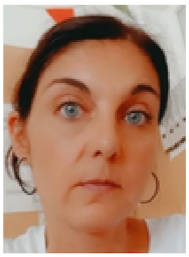

Animatrice / AESH
GUILLARME VIRGINIE
*BAFA*

Animatrice
CLOP STEPHANIE
*BAFA*

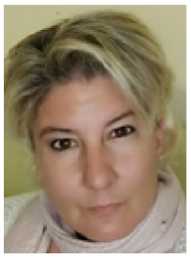

Animatrice / ATSEM
BUTZER LYDIE
*CAP petite enfance*

Agent de restauration
HUMBERT LAURENCE

## ***Remplaçants et/ou intervenants extérieurs***

BELLAND ANTONIN (remplaçant et intervenant boxe)
CHAPPELLAZ LIONEL (remplaçant)
BRINGUIER MANUE (intervenante bibliothèque et remplaçante)
ADAM XAVIER (remplaçant)
COCHET ALEXANDRA (remplaçante)
BELLAND JULIEN (remplaçant)
VACLES YVES (remplaçant)
BOUCHARDON VIRIDIANA (remplaçante)
CHAUDET AURORE (intervenante partage intergénérationnel)

# Le CALM et ses activités :

Cette année l'équipe d'animation, diplômée et motivée, a redoublé d'efforts afin de proposer des activités innovantes en lien avec les projets d'écoles.
Nous proposons des thèmes par périodes (de vacances à vacances) sur les différents temps périscolaires avec un effectif moyen d'enfants de 25 le matin et le soir, de 17 le mercredi et de 55 pour le temps méridien. Ainsi chaque enfant peut profiter de chaque thème :

***Le 1er thème était : La magie et Harry Potter***

Les enfants ont traversé un monde féérique et magique à travers des jeux sportifs et de coopération comme le Quidditch, le Brackium emendo (gymnastique) mais aussi intellectuels comme les échecs, les tours de magie ou encore des activités manuelles comme la fabrication d'un aimant aux couleurs des maisons de Harry Potter, les lunettes de Luna ou Harry....
Lors de cette période une maman a souhaité nous faire partager un Escape game sur Cornebidouille : les enfants étaient enchantés. Nous y avons associé le partenariat avec la bibliothèque qui nous a prêté tous les livres de Cornebidouille et de nombreux autres sur la magie et Harry Potter.

***Le 2ème Thème est : Le Sénégal***

Nous avons créé une correspondance avec une école sénégalaise à TENE-TOUBAB « El Hadji Mamadou Roog Diouf » et nous sommes en lien avec l'enseignant Mr Mamadou Seck.
En effet, les enfants découvrent le Sénégal à travers plusieurs activités comme la confection de masques sénégalais, la cuisine, le sport national, des quiz... en parallèle les enfants ont écrit des lettres à leurs correspondants qui ont répondu et envoyé quelques présents pour chacun. Le CALM prévoit de leur renvoyer des petits bracelets confectionnés par les enfants. Des échanges vidéo sont prévus afin que le lien soit plus concret.

Les thèmes suivants seront :

- **Théâtre et Cinéma**

**L**es activités proposées seront en lien avec les projets de classes et permettront aux enfants de s'exprimer et de faire ressortir la star en chacun d'eux. Celui-ci sera accompagné d'interventions de la bibliothèque.

- **Environnement** : Parce que l'environnement est une cause importante, des activités autour du tri, de l'anti-gaspillage, du compostage seront prévues. Afin de renforcer cette sensibilisation, des interventions de la CCPA seront organisées sur 2 demi-journées le mercredi. Il y aura aussi la diffusion de court-métrage ainsi qu'une intervention sur le cycle de l'eau proposés par la bibliothèque.

- Les jeux Olympiques : Pour finir cette belle année, les jeux olympiques seront à l'honneur comme partout en France et dans le monde. Nous proposerons donc des activités sportives, manuelles et intellectuelles sur ce thème. Nous ferons aussi intervenir l'Association de Boxe de la commune pour que les enfants travaillent leur maîtrise de soi ainsi que leur confiance en eux.

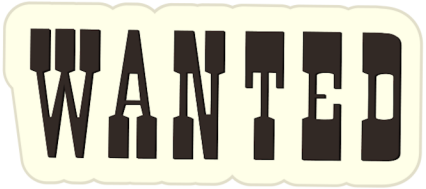


Nous sommes toujours en recherche de volontaires, parmi vous parents, qui auriez quelque chose à faire partager aux enfants du CALM : Jardinage, cuisine, lecture, jeux, musique...
Si tel est le cas merci de vous manifester auprès de la directrice du CALM par mail (calm@saintejulie.fr) ou téléphone 06-66-75-82-92

Nous vous attendons nombreux afin de partager avec nous les temps périscolaires
A vos inscriptions !

# Planning des mercredis du CALM

| Date | 3-5 ans | | 6-11 ans | |
|---|---|---|---|---|
| | Activités du matin | Activité de l'après-midi | Activités du matin | Activité de l'après-midi |
| ***Thème: THEATRE et CINEMA*** | | | | |
| 10/01 | Relais déguisé | C'est toi qui choisit | Fais parler tes émotions | Marvel et son maquillage |
| 17/01 | Activité manuelle: boîte à popcorn | Musique | Jeux de rôles | Trivial cinéma |
| 24/01 | Apprentis cascadeurs | Les mîmes en action | C'est toi qui choisit | Coopération théâtrale |
| 31/01 | Quiz | Expression corporelle | Pièce de théâtre | Jeux d'ombres |
| 07/02 | Partenariat bibliothèque | Fast and Furious | Partenariat bibliothèque | Comédie musicale |
| 14/02 | C'est toi qui choisit | Blind test | Activité manuelle: clap cinéma | Blind test |
| Vacances Hiver | | | | |
| ***THEME: ENVIRONNEMENT*** | | | | |
| 06/03 | 0 déchet (partenariat CCPA) | Jardinage | 0 déchet (partenariat CCPA) | C'est toi qui choisit |
| 13/03 | Jouer en recyclant | Cabane en forêt | Les petits pourquoi et la planète | Cabane en forêt |
| 20/03 | Le tri et anti-gaspi (partenariat CCPA) | C'est toi qui choisit | Le tri et anti-gaspi (partenariat CCPA) | Chasse au trésor écologique |
| 27/03 | Land art | Relais recyclage | Land art | Activité manuelle: tableau relief |
| 03/04 | Chèvrerie | Activité manuelle: voiture recyclée | Chèvrerie | Le calme de la grenouille |
| 10/04 | Nettoie Sainte-Julie | Partenariat bibliothèque | Nettoie Sainte-Julie | Partenariat bibliothèque |
| vacances de Printemps | | | | |

# Culture et Sports

## La bibliothèque

La Bibliothèque de Sainte-Julie propose en prêt plus de 5 000 livres. Cette offre est alimentée par les dons, le financement d'achat de livres par la commune et le partenariat avec le département de l'Ain.

Les ouvrages proposés sont variés, vous pouvez y trouver un large choix de :
- Romans avec notamment les dernières sorties littéraires,
- Romans policiers,
- Biographies,
- Romans pour public avisé,
- Mangas et des BD adulte,
- Romans de science-fiction,
- Documentaires sur des thèmes variés comme le bien-être, les voyages, la cuisine ou le sport...

**Horaire d'ouverture :**
Tous les mercredis de 16h à 18h et tous les samedis de 10h à 12h

Les plus jeunes ont également un coin à eux puisque nous leur proposons des albums, des BD, des mangas et des documentaires adaptés à tous les âges.
Un rayon « Ado » a également établi ses quartiers dans nos rayons.
Mais la bibliothèque n'est pas qu'un lieu pour emprunter des livres, c'est surtout un espace de vie où vous rencontrerez des personnes autour d'un café ou d'une animation.

Toute l'année, l'équipe de bénévoles anime ce lieu à travers des échanges en anglais, des lectures pour les plus jeunes, des expositions ou des interventions auprès de nos partenaires jeunesse (le LAB, et le CALM).

Lecture aux enfants (1er samedi de chaque vacances)

Des animations viennent ponctuer l'activité tout au long de l'année.
En 2023, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé 6 manifestations :

- Un après-midi jeux vidéo le 18 février, en partenariat avec le CCAS qui a offert un goûter aux jeunes de Ste Julie.

- Une soirée Court métrage le 17 mars, à l'occasion de La fête du court métrage.

-Un week-end Partir en livres le 1er et 2 juillet, à cette occasion les bénévoles ont proposé des lectures aux petits et un concours de dessin et de poésie sur le thème de la Liberté, thème de l'année 2023.

- Un après-midi et une soirée jeux de société le 21 octobre, une trentaine de jeux étaient à disposition pour occuper petits et grands.

- Une soirée Nocturne de la peur, à l'occasion d'Halloween, la bibliothèque a ouvert ces portes : lecture, distribution de bonbons étaient au programme dans une ambiance à faire peur !

- Un après-midi Escape Game le 9 décembre à la bibliothèque. Mêlant sciences et investigations, cette enquête a invité tous les curieux et curieuses à vivre une expérience originale par petit groupe de 2 à 6 joueurs.

# Le Centre Communal d'Actions Sociales

***L'équipe du CCAS***

Nathalie VICAT
Sonia SIMON
Brigitte ROBIN
cabinet infirmier
David GRAS
Chantal VACLE
Stéphane STRIPPOLI
Manue BRINGUIER
Yves VACLE
Lionel CHAPPELLAZ

# Repas de Noël des Anciens

Le samedi 2 décembre, les membres du CCAS ont organisé le traditionnel repas de Noël à destination de ses bénéficiaires de plus de 70 ans. Les 47 convives ont pu apprécier les mets préparés par nos partenaires locaux dans une ambiance festive.

Un moment de convivialité et de gaieté au cours duquel les convives ont pu se retrouver, rire, partager des souvenirs et même pousser la chansonnette ! Nos chanteurs ont d'ailleurs rendu hommage à leurs origines et mis à l'honneur la culture bugiste. Une animation qui fut la bienvenue pour égayer le temps maussade de cette journée de fin d'automne.

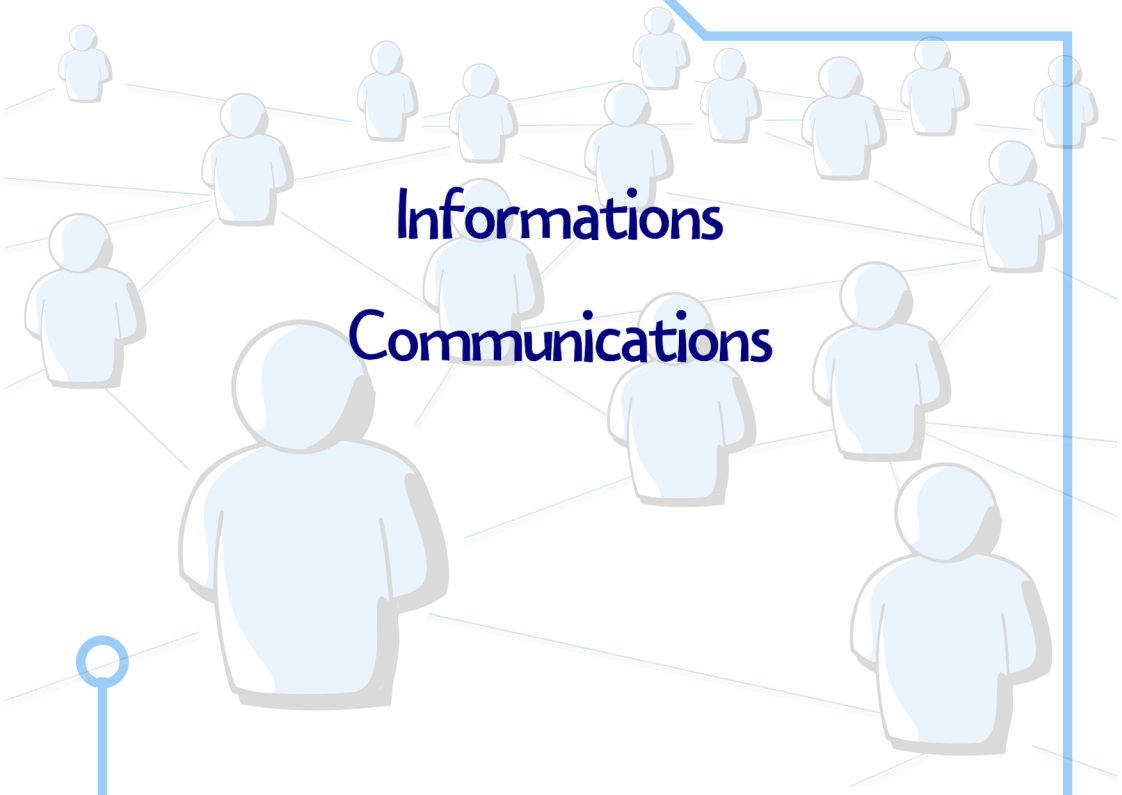

# Informations

# Communications

## Pilotes de la commission

**Xavier ADAM**

**Viridiana BOUCHARDON**

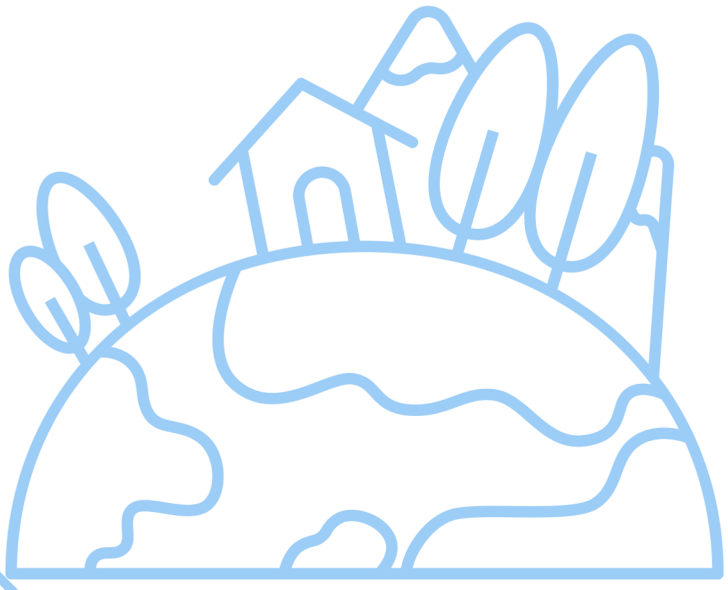

# COMMUNICATION

Le site internet de la mairie a fait l'objet de plusieurs attaques, il est pour le moment indisponible. Notre équipe met tout en oeuvre pour résoudre tous ces soucis en début d'année 2024. Merci aux Julicyens ayant signalé les soucis rencontrés, ce qui nous a permis de réagir rapidement.

Nous vous rappelons d'ailleurs qu'il vous est possible de demander des publications via nos différents média de communication. Il vous suffit d'envoyer un mail à la mairie, qui transmettra ensuite à l'équipe en charge de la communication.

@ mairie@saintejulie.fr

## ***Nos canaux de diffusion***

La commission informatique et communication met tout en oeuvre pour rendre la communication envers les habitants la plus rapide et facile possible. Vous avez des choses à transmettre, plusieurs canaux sont disponibles:

www.saintejulie.fr

Panneau Pocket

Sainte-Julie, village de la plaine de l'Ain

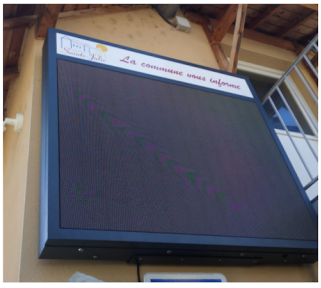

Depuis le 15 mars 2023, un nouveau panneau lumineux à LED et coloré a été installé sur le mur de la maison Julicyenne, vous y retrouverez l'éphéméride et les informations de la commune.

Depuis fin 2022, l'utilisation de CANVA nous permet de préparer des supports attractifs, sympas & percutants pour appuyer notre communication auprès des habitants...

# Finances

**Pilotes de la commission**

**Nathalie STRIPPOLI**

**Yves VACLE**

**Xavier ADAM**

**Julien BELLAND**

**Yves BOUVARD**

## BUDGET COMMUNAL de SAINTE JULIE

*Au 14/12/2023*

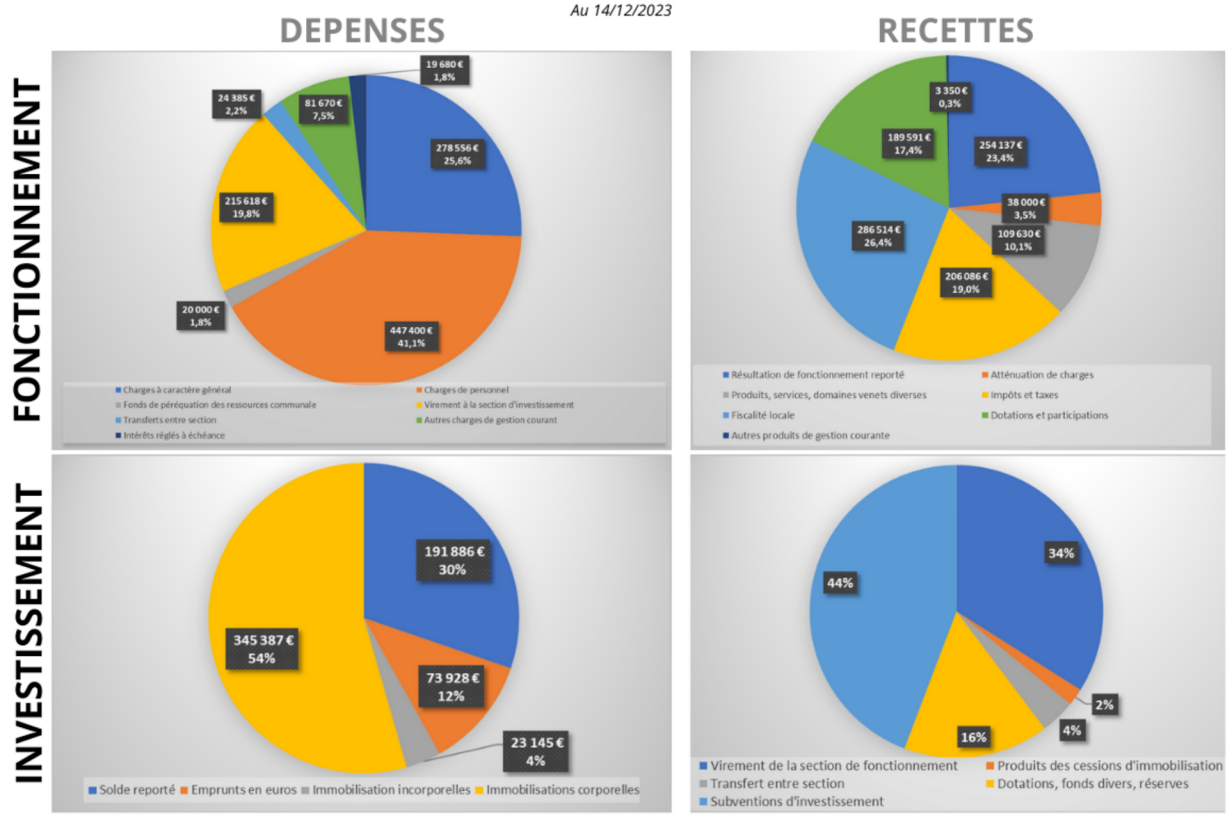


*Cette année encore la commune à finaliser les différents investissements autour du groupe scolaire : les espaces verts, l'enrobé du parking attenant, la délimitation des espaces de circulations par des gabions, l'installation de luminaires LED dans un soucis environnemental et économique ainsi que la signalétique des bâtiments. Lors d'un épisode de vent violent une porte endommagée à dû être remplacée dans le bâtiment périscolaire.*

*Les alentours de ce bâtiment ont également fait l'objet d'investissements : le city-stade s'est équipé de filets pare-ballons assurant ainsi la sécurité des utilisateurs et l'assurance pour les habitations avoisinantes de ne pas voir de ballons atterrir dans leurs jardins. et les modules sportifs accessibles aux personnes à mobilité réduite se sont parés d'un enrobé pour un accès propre et sécurisé.*

*Des dépenses pour le chauffage ont dû être engagées à la salle des fêtes, la bibliothèque et l'église.*

*La commune continue de soutenir ses associations par le biais de subventions et les affaires scolaires en achetant diverses fournitures scolaire et par sa participation aux sorties via une contribution au transport des enfants.*

*Pour le plaisir des yeux, la commission environnement continue de remplacer progressivement ses guirlandes lumineuses et fleurit le village.*

*Enfin vous l'avez tous remarqué, notre nouvel afficheur digital près de la mairie nous permet de relayer toutes les informations susceptibles de vous intéresser.*

# BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT de SAINTE JULIE

*Au 14/12/2023*

## FONCTIONNEMENT

### DEPENSES

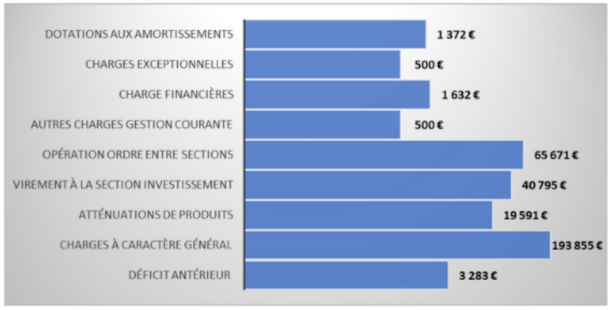


### RECETTES

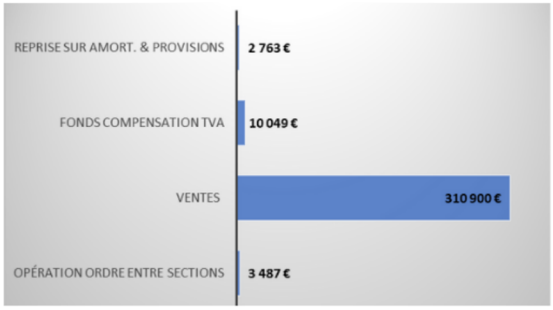


## INVESTISSEMENT

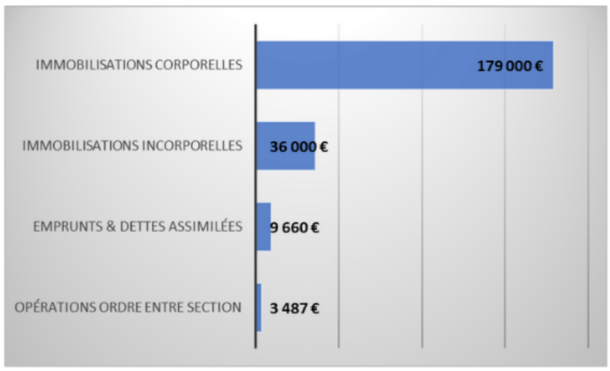


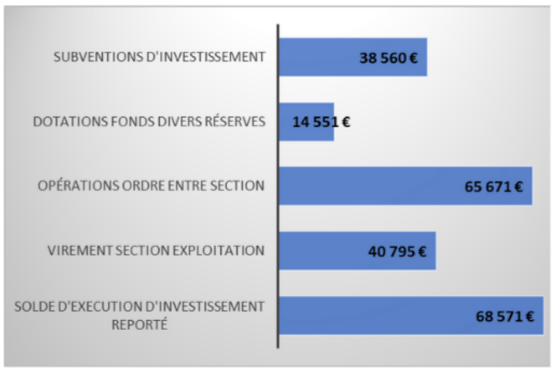

# Environnement et services techniques


Pilotes de la commission:

Manue BRINGUIER

Isabelle CAILLAUD

Lionel CHAPPELLAZ

Yves VACLE

# Les pompiers du corps de première intervention de Chazey/Sainte-Julie

Le parcours sportif ou Chalenge de la qualité est une épreuve sportive permettant aux pompiers professionnels et volontaires de se défier sportivement, épreuve qui mêle agilité, précision, endurance et force tout en respectant l'univers des soldats du feu.

Après un podium départemental, puis régionale Lucas Baron a réussi à se qualifier à l'épreuve nationale du parcours sportif des Pompiers.
Lucas Baron lors de la finale nationale grâce à sa belle performance, au pied du podium a représenté les pompiers de Ste Julie et Chazey avec brio.

**En France, quelques 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études...**

**Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.**

# Devenez sapeur-pompier volontaire
# rejoignez-nous !

**Le volontariat, un engagement citoyen !**

Pour les personnes intéressées de 16 ans à 50 ans
Renseignements: MURARI Pascal ou Mairie
Mail: pascalmurari@orange.fr
SLIS CHAZEY / S$^{te}$ JULIE

PLASTIQUE | PAPIER / CARTONNETTES | MÉTAL...

# MAINTENANT, TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT !

## ORDURES MENAGERES

**RESTES DE REPAS**
*Viande, Poisson... Privilégiez le compost pour vos épluchures et autres végétaux .*

**DÉCHETS HYGIÈNIQUES**
*Mouchoirs, Masques, Couches, Cotons, Essuie-Tout, Serviettes en Papier...*

**PETITS OBJETS PLASTIQUES**
*Stylos, Jouets, Peignes...*

**JETER LES DÉCHETS DANS LE BAC, DANS UN SAC FERMÉ**

## DECHETERIE

**MOBILIER**
*Matelas, chaises, objets plastiques...*

- DÉCHETS VERTS
- CARTONS
- FERRAILLE
- GRAVATS
- PNEUS *(particuliers uniquement)*
- ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES
- OBJETS ÉLECTRONIQUES

**ENCOMBRANTS**
*Polystyrène, objets plastiques...*

- RADIOGRAPHIES
- AMPOULES ET NEONS
- VAISSELLE
- PILES ET BATTERIES
- HUILE DE VIDANGE
- HUILE DE FRITURE
- POTS / AÉROSOLS DE PEINTURE

## CONTENEURS VERRE

**POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE**

**À DÉPOSER EN VRAC, VIDÉS**

## SACS OU BACS JAUNES

### LES EMBALLAGES PLASTIQUES

**BARQUETTES & BOÎTES**
*Fruits, Glace, Jambon, Fromage, Viande, Poisson, Boîtes d'Oeufs...*
POLYSTYRÈNE & ALU

**TUBES**
*Dentifrice, Condiments, Gels Douche, Crème de Soin...*
TUBES MÉTAL

**BOUTEILLES & FLACONS**
*Shampoing, Gel Douche, Eau, Soda, Lait, Produits Ménagers...*
PAS DE VERRE

**POTS**
*Yaourt, Crème...*
PAS DE VERRE

**SACS & SACHETS**
*Chips, Gruyère Râpé, Surgelés, Gâteau, Biscuits, Pâtes, Riz...*

**FILMS & FILETS**
*Emballage de pack d'eau ou de Papier toilette, Filet de fruits et Légumes...*

### LES EMBALLAGES EN MÉTAL

**BARQUETTES ALU**
*Plats cuisinés, Pâtées pour animaux, Médicaments...*
PLASTIQUE & POLYSTYRÈNE

**TUBES**
*Dentifrice, Condiments, Crème de soin...*
TOUS TUBES PLASTIQUES

**AÉROSOLS**
*Déodorant, Désodorisant, Chantilly, Mousse à raser, Laque...*

**BOÎTES & CANETTES**
*Lait bébé, Conserves, Sardines, Soda...*

**EMBALLAGES ALU**
*Sacs de croquettes pour animaux, Gourdes de compote, Tablettes de chocolat...*

**CAPSULES & BOUCHONS**
*Thé, Café, Bière, Soda...*
CAPSULES PLASTIQUES & COUVERCLES

### LES CARTONS & PAPIERS

**JOURNAUX / PROSPECTUS**
PRESSE, PAPIERS, CAHIERS...

**BRIQUES ALIMENTAIRES**
*Jus de fruit, Lait, Soupe, Crème...*

**PAPIERS ALIMENTAIRES**
*Beurre, Charcuterie, Viande, Fromage...*
PAPIER SULFURISÉ

**CARTONNETTES**
*Céréales, Riz, Pâtes, Gâteaux, Cacao...*
PAS DE GROS CARTONS

**SACS & SACHETS PAPIER**

**BOÎTES D'OEUFS**

LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.

**Horaires des déchèteries**

Horaires (hors été) : du 15 septembre au 16 juin 2024 Horaires d'été : horaires d'été du 17 juin au 14 septembre 2024

| | Horaires (hors été) | Horaires d'été |
|---|---|---|
| Ambérieu en Bugey | Du lundi au samedi : 8h30 – 12h /13h30 – 18h | Du lundi au samedi : 7h – 15h |
| Lagnieu | Du lundi au samedi : 8h30 – 12h /13h30 – 18h | Du lundi au samedi : 7h – 15h |
| Lhuis | Lundi et mercredi : 13h30 – 18h | Lundi et mercredi : 7h – 12h |
| | Vendredi et samedi : 8h30 – 12h /13h30 – 18h | Vendredi et samedi : 7h – 15h |
| | Fermée le mardi et le jeudi | Fermée le mardi et le jeudi |
| Loyettes | Lundi, mardi et jeudi : 13h30 – 18h | Lundi, mardi et jeudi : 7h – 12h |
| | Mercredi, vendredi et samedi : 8h30 – 12h /13h30 – 18h | Mercredi, vendredi et samedi : 7h – 15h |
| Meximieux | Du lundi au samedi : 8h30 – 12h /13h30 – 18h | Du lundi au samedi : 7h – 15h |
| Saint Rambert en Bugey | Lundi, mardi et mercredi : 13h30 – 18h | Lundi, mardi et mercredi : 7h – 12h |
| | Jeudi, vendredi et samedi : 8h30 – 12h /13h30 – 18h | Jeudi, vendredi et samedi : 7h – 15h |
| Villebois | Lundi, mercredi et jeudi : 13h30 – 18h | Lundi, mercredi et jeudi : 7h – 12h |
| | Vendredi et samedi : 8h30 – 12h /13h30 – 18h | Vendredi et samedi : 7h – 15h |
| | Fermée le mardi | Fermée le mardi |

# STOP INCIVILITÉS

Vous le constatez tous les jours,
la commune fait l'objet d'incivilités de
toutes sortes, et c'est intolérable!

dégradations de bien public mis à disposition de la population
panneaux de signalisation cassés ou démontés
potelets arrachés et jetés sur la voie publique

De nombreux déchets divers sont jetés aux abords du cimetière, nous rappelons que des poubelles sont à votre disposition ainsi qu'un lieu pour les déchets verts.

Pour les propriétaires de chiens, pensez également à ramasser les déjections de vos amis à 4 pattes !

**Cours de Yoga gratuit:**
pliez vos jambes
gardez le dos droit
inclinez votre buste
ramassez la crotte de votre chien
Bonne relaxation!

Tant que votre chien ne sait pas faire ça

C'est à vous de ramasser!

Il est rappelé que les haies des particuliers doivent être taillées coté rue et ramassées après la coupe pour ne pas obstruer le passage des piétons , poussettes et véhicules.

De la même façon, les trottoirs sont destinés aux piétons et non aux véhicules. La circulation est difficile pour les piétons selon la configuration de certaines rues, c'est une question de bon sens et de sécurité pour tous.

**N'oubliez pas que toutes ces incivilités peuvent avoir de lourdes conséquences pénales. pour plus d'informations, visitez le site internet: service-public.fr**

Tout ceci oblige les agents municipaux à remettre en état et nettoyer ces dégradations au détriment des taches qui leur sont déjà attribuées, sans compter les coûts importants à la collectivité dont elle se passerait bien.

*Soyons respectueux et responsables pour vivre en bonne harmonie dans notre joli village !*

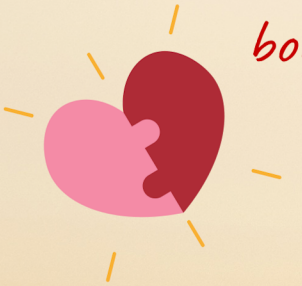

# Etat civil

## Les naissancs

CAVALCANTE Olivia le 12/01/2023
MARTIN GRISONI Cassiopée Sylvana Claire le 25/01/2023
CLAVEL Soan Charles Luc le 31/01/2023
SARGIACOMO Love le 06/02/2023
JACQUES Lucas Léo Théo le 20/04/2023
SAULNIER Charline Anne Nicole le 01/07/2023
BATNINI Meïssa le 26/08/2023
FERREIRA DURAO Bryan le 10/09/2023
JUDIC SEGUIN Charlie le 25/09/2023
SIMONIN Apolline le 12/10/2023
POINTIS Eva Gabrielle Yannick le 18/10/2023
JACQUOT Victor Aimé le 09/11/2023

## Les mariages

ROZIER Stéphane Alexandre et CORNU Cécile Liliane le 13/05/2023
SIMEONI Christophe et MAYLIÉ Florence le 20/05/2023
MOREL Jérémy Olivier et FERNANDEZ Laure Claudine Yvette le 24/06/2023
POUPON Yannick et STAIGNIER Virginie Catherine Valérie le 24/06/2023
VACLE Nadège et TERRIN Célien Rémy André le 22/07/2023

## Les décés

BOUVARD Georges Paul le 25/12/2022
BESSON née ROBIN Madeleine Joséphine le 16/01/2023
SEVENO Claude Jean Louis le 14/01/2023
CURTET René le 15/07/2023
PAMPOUILLE née THOMÉ Maryvonne Cécile le 04/08/2023
REBOURS Jean Bernard le 15/11/2023
LAUER Roger Paul le 13/12/2023
ORTU Rosalba le 31/12/2023

## Les PACS

HOUEIX Jennifer Johanna Jessica et EULALIE Yoann le 18/03/2023
GOMEZ Morgan Anthony et BIEUVELET Estelle le 11/05/2023
BEAL Cynthia Louise Betty Catherine et MARCELINO Cyril Christophe le 26/08/2023
BORGES Natalia et GENDRE Jérémie le 20/10/2023
CANARD Thomas et LAOUST Mathilde le 16/11/2023

## Les baptême républicainss

CLAUDEL Camron le 17/06/2023
BEAL Albane le 29/07/2023
JEUNE CHOVET Line et JEUNE CHOVET Emi, le 26/08/2023

# NOTES

commune de
Sainte-Julie


21 rue de la Mairie
01150 Sainte-Julie

Tél : 04 74 61 96 37
www.saintejulie.fr
Sainte-Julie, village de la plaine de l'Ain
secretariat.mairie@saintejulie.fr

Heures d'ouverture
Lundi 9h-12h et 14h-17h
Mercredi 14h-17h
Jeudi 9h-12h et 14h-15h45
Vendredi 9h-12h et 14h-17h
Samedi 9h-12h